

PME & PROFESSIONS LIBERALES

Multirisque des locaux professionnels

Pour les professions libérales, les locaux professionnels sont le cœur de votre activité :

cabinet, bureau, salle de consultation, espace d'accueil, archives, matériel professionnel, données clients ou patients.

Une multirisque professionnelle adaptée est indispensable pour :

- sécuriser votre environnement de travail,
- garantir la continuité de votre activité,
- protéger votre responsabilité et votre image professionnelle.



Protéger vos locaux, c'est protéger votre activité

Cette assurance protège :

- **Vos locaux professionnels**
(cabinet médical ou paramédical, bureau, salle de consultation, espace d'accueil, archives)
- **Vos biens professionnels**
mobilier, matériel spécifique, équipements techniques, informatique, dossiers, documents et archives
- **Les risques majeurs**
incendie, dégâts des eaux, événements climatiques, explosion, vol, vandalisme, bris de vitrines



A qui s'adresse ce contrat?

- Professions libérales réglementées ou non
- (santé, paramédical, juridique, conseil, expertise)
- Cabinets individuels ou de groupe
- Bureaux de conseil, d'expertise ou d'accompagnement
- Structures libérales disposant de locaux professionnels



Les garanties

Responsabilité liée à l'occupation des locaux

La garantie couvre notamment :

- les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers,
- les incidents pouvant survenir dans vos locaux.

Continuité de votre activité

En cas de sinistre, l'assurance permet de sécuriser votre fonctionnement :

- prise en charge des pertes d'exploitation,
- compensation de la perte de revenus,
- accompagnement pour une reprise rapide de l'activité.

Protection de vos données et de votre organisation

- couverture des dommages aux équipements informatiques,
- protection des dossiers professionnels et archives,
- assistance en cas de perte ou d'indisponibilité des données.



Prévention et accompagnement

Vous bénéficiez de démarches de prévention adaptées à votre activité :

- diagnostic et conseils de prévention personnalisés,
- fiches pratiques métiers,
- alertes météo et risques majeurs,
- en cas de sinistre grave : mobilisation rapide d'une équipe dédiée,
- accompagnement dans la gestion et l'indemnisation du sinistre.



0160461142

agence.dsc@axa.fr



www.agence.dsc.com



linkedIn